



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Mutation

Date de publication: SHAB 09.10.2023

Numéro de publication: HR02-1005856032

Entité de publication

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Mutation Crematorium Aigle SA, Aigle

Crematorium Aigle SA

(*Crematorium Aigle AG*) (*Crematorium Aigle Ltd*)

Route des Marais 27

1860 Aigle

Crematorium Aigle SA, à Aigle, CHE-308.968.651 (FOSC du 18.05.2021, p. 0/1005185209). Statuts modifiés le 18.09.2023. Nouveau but: le but de la société est l'exploitation d'un centre funéraire dont tout ou partie des opérations concernent l'activité de crémation et d'incinération, y compris le transport des personnes décédées, la mise à disposition du personnel et du matériel nécessaire aux convois et cérémonies funéraires et formalités administratives liées au décès. Elle peut également aménager un columbarium sous forme de jardins de souvenirs ou de jardin d'urnes. La société peut s'engager dans toutes opérations commerciales, financières ou autres qui s'inscrivent directement ou indirectement dans son domaine d'activités et elle peut même étendre ses activités à d'autres domaines qui sont en lien direct ou indirect avec son but. La société peut détenir des participations dans d'autres sociétés et acquérir, exploiter, gérer et vendre des biens immobiliers commerciaux (à l'exclusion des opérations immobilières prohibées par la Loi fédérale sur l'acquisition des immeubles par des personnes à l'étranger) droit de propriété intellectuelle, constituer des filiales et des succursales en Suisse et à l'étranger, et entreprendre tous actes juridiques en relation avec son but ou qui sont susceptibles de favoriser son développement ou celui des sociétés du même groupe. La société peut accorder des financements directs ou indirects à des tiers, y compris des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte, à ses actionnaires directs ou indirects et aux sociétés dans lesquelles ceux-ci détiennent une participation directe ou indirecte, que ce soit par le biais de prêts ou d'autres financements, y compris dans le cadre d'accords de cash pooling, ainsi que constituer des sûretés de toute nature pour leurs engagements, y compris par le biais de gages ou de transferts à titre fiduciaire d'actifs de la société ou de garanties de toute nature, que ce soit contre rémunération ou non. Suppression de la clause statutaire relative à l'augmentation autorisée du capital (fondée sur la décision d'autorisation du 16.09.2020), le délai étant écoulé. Nouvelles communications aux actionnaires: par écrit ou par e-mail. van Dorsser Stefan Maarten n'est plus administrateur; sa signature est radiée.

Registre journalier no 16330 du 04.10.2023

Précédente publication dans la FOSC: no 94, Date: 18.05.2021

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Vaud